

Au Fil du Sérentin

L'actualité de votre commune

Page 6

La Poste

Dispositif pendant les travaux

Page 11

Festival du Livre Jeunesse

Retour en images










Page 10

Animations estivales

Agenda pour tous !



Sommaire

	Le mot du Maire	3
	Les informations municipales	4
	Les échos du Conseil Municipal	12
	L'actualité de la médiathèque	15
	La vie des associations	16
	La vie des écoles	19
	La vie économique	20
	Les informations intercommunales	22
	Les infos pratiques	23

Mairie de Sérent

✉ 15 rue du Général de Kerhué
56460 Sérent

Contact

☎ 02 97 75 93 57

✉ mairie@serent.fr

🌐 <https://www.serent.fr/>



Bulletin Municipal Juin Juillet Août 2022 N°152

Date de publication : 13 juin 2022

Directeur de la publication : Yves HUTTER, Maire de Sérent

Conception : Mairie de Sérent

Impression : Groupe Imprimgraph - Imprimerie St Gilles Malestroit

Dépôt légal n°2133

Imprimé sur papier :



Le mot du Maire

Sérent, commune énergique...

Sérent, commune citoyenne !

Commune énergique et commune vivante grâce à ses associations et ses bénévoles. Le printemps a été renaissant avec la reprise des activités et des évènements. Comme faits marquants, on peut noter le succès du festival du livre jeunesse qui a accueilli 2800 visiteurs en inscrivant Sérent dans son attractivité culturelle volontaire après le Mois du Gallo. Côté sport, les finales régionales de rugby ont fait venir autant de monde avec une victoire joyeuse et méritée en bonus ! Les boucles sérentaises ont suivi avec le cyclisme. **Cela prouve une capacité d'organisation pour gérer des évènements importants** tout en restant dans un esprit de convivialité contagieuse. La Balade de l'espoir l'a montré aussi avec l'accueil des motards. Sans compter toutes les autres animations visibles comme « la fête de la Bretagne », la braderie de la Croix Rouge ou les tournois de pétanques, et les moins visibles menées par toutes nos associations qui ont repris vie !

Nous vous laissons découvrir le programme très nourri de l'été dans les pages qui suivent.

Commune citoyenne car le taux de participation pour les élections présidentielles a été autour de 80 % sur les deux tours ! Quelle que soit notre opinion sur le résultat, ne gâchons pas le plaisir collectif de cet engagement citoyen. Le personnel communal et les élus mettent encore tout en œuvre pour mener à bien les élections législatives et vous accueillir aussi nombreux pour cet acte de démocratie essentiel.

... **Et les deux à la fois** : Le vote du budget est toujours un des actes de démocratie les plus importants de la vie communale. Comme nous nous étions engagés, nous continuons à vous le présenter en transparence et vous pouvez le comparer à celui de l'année dernière (n°147 du fil) avec une présentation différente qui associe les commentaires aux tableaux présentés. N'hésitez pas à nous faire des remarques comparatives sur ces présentations.



Comme vous le constaterez, le budget de la commune reste sain, avec le choix de ne pas augmenter les impôts fonciers cette année, et conforme aux prévisions autant qu'ajusté à ses ambitions sur le mandat. Nous mettons l'accent **sur trois aspects** de notre équilibre financier :

1) La commune est très dépendante des dotations de l'Etat, suite notamment à la suppression de la taxe d'habitation. C'est une chance aujourd'hui du fait de notre classement qui nous octroie 1,7 fois plus de dotation par habitant que la moyenne nationale. Cela peut devenir une faiblesse en fonction de la politique de l'Etat dans les années à venir.

2) Nous entrons dans une spirale inflationniste dont on ne connaît pas la fin. Elle va impacter notre budget d'investissement comme notre budget de fonctionnement.

3) Nous avons la chance d'avoir une croissance importante de la population (2,2 % par an sur les 6 dernières années) qui va nous obliger à renforcer les ressources humaines de la mairie pour maintenir un service de qualité aux habitants. Cela va peser sur le budget de fonctionnement tout en augmentant mathématiquement les ressources fiscales liées au foncier.

Tout est question d'équilibre et de choix raisonnés ! Comptez sur l'équipe municipale pour les adapter aux nouvelles circonstances, prévisibles ou non, sur la longueur du mandat.

Comment conclure ?

Le printemps a été en retard, l'été a été en avance, **nous serons à l'heure pour notre première réunion publique, enfin ! Comme déjà annoncé, rendez-vous le samedi 25 juin à 10 h 30 à la salle des fêtes. Venez nombreux !**

Le Maire
Yves HUTTER



Les informations municipales

Horaires

de la mairie

Du 1^{er} juillet au 31 août,
la mairie sera fermée le samedi matin.

Ouverte du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h.

Etat-civil

Mars Avril Mai 2022

Naissances

- 24 mars Djulyan BAUDAIN
- 1^{er} avril Arya LE CARS
- 12 avril Adèle LE ROCH
- 28 avril Alwenna LE FLOHIC
- 18 mai Rayan HAÏDARI
- 22 mai Aaron CHASSON

Mariage

- 7 mai Caroline RACOUET et Florian GUELLEC
- 14 mai Marie LANOË et Jessy GUILLEMET
- 21 mai Laura ROUXEL et Paul-Alexis THERAUD

Décès

- 1^{er} avril Huguette MOUNIER
- 13 avril Marguerite LE TOQUIN
- 22 avril Régine FLEURY
- 15 mai Armelle ETIENNE
- 20 mai Urbain MONNIER
- 21 mai Emilienne BOIRY
- 21 mai Gabriel POURCHASSE
- 27 mai Simonne LE TALLEC

Cérémonies commémoratives

La Nouette et Les Haies

La cérémonie de La Nouette aura lieu le dimanche 26 juin à 10 h 30 au monument de La Nouette.

La cérémonie des Haies aura lieu le dimanche 3 juillet à la Chapelle des Haies à 10 h 30. La chorale Sérent'Chantez sera présente.

Toutes les personnes sont cordialement invitées à y participer.



Transports scolaires

Infos pour la rentrée

La permanence de l'OBC pour le règlement des cartes de transport pour le ramassage scolaire aura lieu le jeudi 29 août de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h en mairie.



Madone des motards - 15 août

Appel à bénévoles

Le 15 août prochain, la Madone des Motards va passer à Sérent selon ce parcours à partir de 14 h 45 :

• Arrivée du Val d'Oust (Roc st André) à 14 h 45 – RD 766 A vers Sérent. Au village du Bohurel, direction Pério vers la RD 151 (Lizio)- retour vers le bourg par la rue Saint Michel – Place E. Jeanroy (église) – la rue du G^{al} de Kerhué – la rue Vautelin et Mariani – Direction Trédion par la RD 133.

Pensez à attacher vos animaux pendant le passage de la balade.

➔ La commune recherche des bénévoles pour la sécurité des motards et du public. Si vous êtes intéressé, contactez la police municipale au 02 97 75 97 17 ou le 06 64 47 86 46.

Chiens

Attention aux divagations

Nous vous rappelons que les chiens doivent être tenus en laisse lors des promenades avec leur maître voire munis d'une muselière, ceci pour éviter toute agression sur les personnes mais aussi sur les autres animaux. Pensez aussi, surtout en campagne, à attacher votre chien ; il devient difficile de pratiquer une marche ou son sport comme la course à pied, sans se faire agresser par des chiens dont les propriétaires banalisent les conséquences d'une attaque ; cette situation est inacceptable. Si un chien est en règle générale plutôt sympathique, il n'en reste pas moins un gardien de son territoire en l'absence de son maître.

Nous remarquons aussi des déjections d'animaux sur les pelouses, les trottoirs. Pensez à vous munir d'un "sac à crottes" ceci par respect pour les employés municipaux et pour les tiers.

Animaux

Errants ou accidentés

Les chiens ou chats accidentés, malades, morts ou en divagation qui sont retrouvés par la population sur le territoire de la commune sont pris en charge par les services de la mairie. En dehors des heures d'ouverture, appeler la gendarmerie (17) qui contactera "Chenil Service" pour intervention.

Numéros utiles :

Mairie : 02 97 75 97 17

SACPA ou Chenil Service : 02 97 40 03 33

Chats

Stérilisation obligatoire

De plus en plus de chats errants divaguent et se reproduisent librement. Leur surpopulation crée de nombreux problèmes comme les nuisances sonores (bagarres, miaulements), les poubelles détruites mais aussi un risque sanitaire pour les autres animaux domestiques. Pour rappel, un couple de chats peut donner sur 5 ans 15 000 descendants. La stérilisation est obligatoire depuis 2015.

Chardons

Destruction toujours obligatoire dans le Morbihan

Les propriétaires et usagers sont tenus de procéder à la destruction des chardons des champs avant leur floraison, dans chacune des parcelles qu'ils possèdent ou exploitent, dont ils ont la jouissance ou l'usage.

Nous invitons également toute personne constatant la présence de chardons sur des terrains, communaux ou privés, à le signaler en mairie.

Déchets

Déchets qui volent sur les routes

De plus en plus de déchets sont retrouvés le long des routes et dans les fossés notamment le long des routes départementales. Ils s'envolent des remorques lors de leur transport vers la déchetterie. Ce phénomène prend de l'ampleur et son impact se répercute par des nuisances environnementales, des accidents (cartons, caquettes de bois sur la chaussée...), sans compter le temps que les agents ou les riverains doivent passer pour les récupérer... **Veillez à emballer et amarrer correctement vos déchets lors du transport.**

Démarchages abusifs

Soyez vigilants

Nous assistons toujours à des démarchages abusifs et agressifs soit par téléphone soit au domicile. Certaines personnes n'hésitent pas à se présenter venant de la part de la mairie, de l'OBC, d'organismes officiels... proposant par exemple des sacs à la vente pour 10 € de la part de l'OBC - ou bien des sociétés qui vont soi-disant vérifier que l'isolation de votre maison est bien conforme profitant de la situation pour vous vendre des travaux, visant un public bien ciblé et vulnérable en général.

Voici un RAPPEL de quelques règles à respecter :

- ne pas laisser les démarcheurs entrer dans votre maison,
- ne jamais rien signer,
- ne jamais donner de coordonnées bancaires ou autres informations personnelles,
- si vous avez signé un document, sachez que vous pouvez annuler tout engagement en envoyant dans les 14 jours, en recommandé avec accusé réception, le formulaire de rétractation,
- ne pas donner suite au téléphone ; raccrocher.

Dans tous les cas, si vous pensez avoir été victime d'un démarchage frauduleux, Parlez-en aussitôt à votre entourage. Vous pouvez aussi aviser votre mairie au 02 97 75 97 17, le CCAS au 02 97 75 98 44 ou la gendarmerie locale au 02 97 75 20 18 ou en composant le 17.

Pour éviter ces appels intempestifs, vous pouvez demander à votre opérateur de téléphone de vous mettre sur liste rouge.

Feu

Emploi du feu strictement règlementé

L'emploi du feu est strictement interdit pour toute personne, ceci dans le cadre des conditions météorologiques propices aux départs de feu.

Rappel de quelques informations utiles :

- Les barbecues, méchouis sont autorisés près des habitations. Veillez à éteindre les braises après usage et prévoir de l'eau à proximité.
- Les lâchers de ballons et lanternes sont interdits toute l'année.
- Interdiction de fumer dans les espaces boisés, landes... du 1^{er} avril au 31 octobre.
- Interdiction de brûler les résidus végétaux d'origine agricole et les rémanents issus des coupes de la sylviculture du 1^{er} avril au 31 octobre.
- Rappel : interdiction de brûler les déchets verts (assimilés à des déchets ménagers) toute l'année. Ils peuvent être déposés gratuitement à la déchèterie du Gros Chêne.
- Le débroussaillage est obligatoire autour des habitations.
- Ne pas jeter vos mégots de cigarettes par la fenêtre de votre véhicule ou lors d'une promenade.
- L'arrêté préfectoral règlementant l'usage du feu peut être consulté sur

<https://www.morbihan.gouv.fr> - emploi du feu dans le Morbihan

Bruit

Les horaires dans le Morbihan

[Extrait de l'arrêté préfectoral de lutte contre le bruit de voisinage disponible sur le site de la Préfecture] "De jour comme de nuit, aucun bruit ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité."

A cet effet, les travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants : du lundi au samedi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures et les dimanches et jours fériés de 10 heures à 12 heures.

Rappelons aussi que les aboiements de chiens répétés, de jour comme de nuit, sont une source de grave nuisance sur la santé de l'homme. Si votre animal aboie, enfermez le pendant votre absence ou posez un collier anti-aboiement.

Pensez à enfermer les coqs la nuit pour le respect du sommeil de vos voisins et pour conserver de bons rapports avec eux.

La Poste

Dispositif pendant la fermeture de La Poste

Comme nous vous l'avons annoncé dans le numéro précédent du « Fil du Sérentin », compte tenu de la complexité du déménagement et de l'emménagement de La Poste en terme de sécurité et de circuit informatique, le bureau sera exceptionnellement fermé pendant près de six semaines cet été. L'actuel bureau de poste de Sérent accueillera les clients jusqu'au samedi 6 août inclus. L'ouverture de l'Agence Postale Intercommunale ouvrira le 15 septembre dans le cadre de France Service et offrira les mêmes opérations courantes, à l'exception du conseil financier, très peu usité sur place actuellement :

- affranchissement et expédition de lettres, colis et recommandés,
- vente d'enveloppes et emballages Prêt-à-envoyer,
- retrait et dépôt des envois postaux, colis et recommandés compris,
- retrait et versement d'espèces sur compte courant du titulaire (jusqu'à 500 euros par semaine),
- consultation via une tablette tactile des services en ligne de La Poste, aidé par un conseiller au besoin.

Comme annoncé, elle ouvrira ses portes à Sérent au 43 Place Saint-Pierre (ancien cabinet des Docteurs Wolf et Baudemont), dans des locaux provisoires dédiés au sein de France Services. Elle réintègrera son lieu actuel au printemps 2023, à l'ouverture de ce nouveau service aux citoyens.

Un dispositif de continuité de services mis en place.

Du 6 août jusqu'à l'ouverture de l'Agence Postale Intercommunale, les clients ayant des opérations bancaires à réaliser sont invités à se rendre, au bureau de poste de Malestroit, situé au 6 Rue de la Mennais (horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h et le samedi de 9 h à 12 h).

Pour leurs opérations courrier-colis et/ou de retraits d'instances, les clients sont invités à se rendre dans les points de contact postaux environnants dont l'agence postale communale de Val d'Oust située au 1 rue nationale Le Roc St André (horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30 et le samedi de 9 h à 12 h). Cette agence est équipée d'un distributeur automatique de billets.

Pour les personnes ne pouvant se déplacer, elles peuvent solliciter leur facteur. En effet, ce dernier est en capacité de proposer, sans surcoût, un ensemble de services postaux au cours de sa tournée (timbres, Prêt à Poster, emballages Colissimo et autres services...) S'il s'avère difficile d'entrer en relation avec lui, les Sérentais sont invités à contacter le 3631, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 19 h 00 et le samedi de 8 h 30 à 13 h 00 (appel non surtaxé, hors surcoût éventuel selon opérateur).

Parallèlement, l'ensemble des services de La Poste est accessible 24h/24 en se connectant sur www.laposte.fr, notamment pour :

- l'envoi de lettres simples ou recommandées en ligne,
- l'affranchissement et l'envoi de colis depuis sa boîte aux lettres,
- l'impression de timbres,
- la réexpédition temporaire du courrier.

Pour les services de La Banque Postale : www.labanquepostale.fr

Pour les services La Poste Mobile : www.lapostemobile.fr



**FERMETURE POUR TRAVAUX
DE LA POSTE
À COMPTER DU 6 AOÛT**



**OUVERTURE AU
15 SEPTEMBRE
D'UNE AGENCE POSTALE
INTERCOMMUNALE
DANS LE CADRE DE
FRANCE SERVICE
AU 43 PLACE ST PIERRE
(LOCAL PROVISoire).**



Valorisation du patrimoine de Sérent

Appel à la population

Métiers anciens, faits historiques, croyances ou légendes, expressions et vocabulaires, une part de notre histoire et de notre mémoire collective disparaît au fur et à mesure que les générations se renouvellent. Plusieurs actions réalisées par des associations ou des habitants ont déjà été menées et la réflexion concernant la valorisation des patrimoines naturel et culturel se poursuit.

A ce titre, la mairie de Sérent lance un appel à la population afin de collecter des photographies anciennes, des témoignages ou tout autre trace concernant les thématiques suivantes :

- La tourbière de Kerfontaine, notamment des photographies d'avant les années 1980,
- L'activité ardoisière et notamment l'exploitation de l'ardoise sur la commune,

Nous vous remercions par avance pour votre participation.

Contact : Service culturel 02 97 75 93 57

Foot Freestyle

Une réussite pour cette 1^{ère} édition !

L'activité « foot freestyle » a séduit près de 15 jeunes le 22 avril. Cette animation proposée par la commune le dernier vendredi des vacances a eu un réel succès. Jérôme Fablet, adjoint aux sports et Laëtitia Le Guen adjointe à l'animation, ont pu constater la qualité de ce que proposait l'intervenant et initiateur, Samuel Gallo, freestyler de football. Au vu de l'engouement des jeunes pour cette activité, elle sera certainement renouvelée cet été. En effet, la pratique du foot freestyle est une discipline artistique et sportive mêlant l'acrobatie, la jonglerie, la danse et la gymnastique avec un ballon qui permet de découvrir le football en toute liberté et en mouvement.



Ville étape

Balade de l'espoir

Ville étape de la cause « les motards contre la sclérose en plaques », la commune a accueilli pour la seconde fois, le 3 avril, la balade de l'espoir avec plus de 700 motards. Organisée par l'AMS 56, la commune, les associations et les commerçants ont soutenu cette cause, grâce à l'ouverture des bars et restaurants, avec l'animation du Bagad de Malestroït et de la chorale Sérent'Chantez que nous remercions vivement. En complément de ces animations, des boîtes de dons avaient été confectionnées par le CME et déposées dans les commerces. Nous avons reversé la somme de 312,44 € de dons. La commune a également reversé 500 € pour la lutte contre la sclérose en plaques. De nombreux visiteurs sont venus participer à cette étape dynamique.

Fête de la Musique

Et Grand marché artisanal

Le service animation de la commune de Sérent propose une scène ouverte aux amateurs et professionnels à l'occasion de la « fête de la musique » le samedi 25 juin 2022 de 15 h à 22 h dans le bourg de Sérent.

Lors de la fête de la musique, un grand marché artisanal se déroulera dans le bourg pour marquer le lancement de la saison : vente de bijoux, confitures, bougies, sculpture de bois, céramique, saucisson, tissus...



Ouvert à tous : Lors de cette journée vous pourrez découvrir des amateurs et/ou professionnels de la musique, ainsi que des habitants partageant la passion de la musique et profiter d'un moment convivial et festif avec les artisans et commerçants du secteur.

Pour toutes informations complémentaires, merci de contacter le 06 64 47 86 82 | 02 97 75 98 66 ou par email : culturetourisme@serent.fr

Bureau d'Informations Touristiques

Ouvert du 1^{er} juillet au 31 août

Le Bureau d'Informations Touristiques (BIT) sera ouvert du 1^{er} juillet au 31 août où Violaine et Manon seront à votre disposition pour vous accueillir et vous orienter selon vos besoins. Situé à l'accueil du camping municipal « Le Pont Salmon », 29 rue du Général de Gaulle à Sérent, n'hésitez pas à les contacter pour des informations sur les animations estivales.

Horaires d'ouverture :

Lundi au samedi :
10 h à 12 h 30 et 14 h 30 à 18 h 30
Dimanche : 14 h 30 à 18 h 30.



Contact : 02 97 73 88 96

Opération argent de poche

Inscriptions toujours possible



Rénovation des infrastructures

Les chantiers en cours

Plusieurs chantiers d'importance visant l'amélioration des services par la rénovation des infrastructures culturelles et sportives sont en cours actuellement sur la commune. Les calendriers d'avancement des travaux sont particulièrement impactés par diverses contraintes telle que l'approvisionnement aléatoire pour certains matériaux ou encore la difficulté de trouver des entreprises et artisans disponibles.

Pôle culturel

Démarré en novembre 2021 avec pour objectif une fin de chantier au dernier trimestre 2022, ces travaux concernent un réaménagement d'un ensemble de bâtiments situés à l'arrière de la mairie incluant la maison dite « Mainguy » et l'édifice qui abritait la Maison du Costume. L'objectif est d'installer un espace culturel repensé, qui proposera une offre culturelle élargie tout en favorisant les liens sociaux et intergénérationnels. La médiathèque, qui déménagera dans cet espace, proposera de nouveaux services pour mieux répondre aux besoins de la population avec notamment une salle d'animations, un espace pour adolescents ou encore une ludothèque.

La charpente et la toiture de la partie ancienne et non rénovée (maison Mainguy) ont été déposées au vue de leurs états et sont en cours de remplacement. Un gros travail de maçonnerie est également effectué pour raccorder les deux bâtiments entre eux et pour les mettre aux normes de sécurité et d'accessibilité.

En parallèle des travaux effectués sur le bâtiment, l'aménagement des espaces intérieurs est aussi à l'étude afin de proposer un espace accessible, confortable et chaleureux tout en conservant le caractère ancien des bâtiments.



Stade Pierre Guého

Avec un peu d'avance, les travaux autour du stade Pierre Guého ont démarré. La future piste tant attendue par nos jeunes athlètes commence à se dessiner. Les préparations sont en cours pour la pose des nouvelles mains courantes autour du terrain. Le city park devrait bientôt, lui aussi, faire apparaître ses premières lignes. Les travaux avancent bien et devraient s'achever dans le courant de l'été. Nous devrions donc nous diriger vers une rentrée des plus sportives.



Salle de spectacles

Après quelques complications, les travaux de la salle de spectacles ont enfin pu reprendre. Les fondations du futur hall d'accueil ont été faites et les murs de celui-ci commencent à se monter. Les travaux de rénovation intérieure vont eux aussi se poursuivre.



Cimetière

Des travaux en cours et à venir



Depuis quelques semaines, vous avez pu remarquer que des travaux étaient en cours au cimetière. Dans cette 1^{ère} phase, ont été réalisés :

- **L'installation de caveaux dans la partie la plus récente du cimetière** : des caveaux 2 places y ont été posés dans la continuité de ceux déjà en place et des caveaux 1 place sont désormais disponibles à la vente.
- **L'installation de cavurnes dans l'ancien cimetière** : comme pour les caveaux, les cavurnes sont désormais posées à l'avance et proposées à la vente aux familles dont les défunts ont été crématisés. Une cavurne peut contenir jusqu'à 4 urnes.
- **La réalisation d'un plan complet du cimetière visible à l'entrée.**
- **L'installation dans les allées de bornes numérotées pour mieux se repérer.**

Une 2^{ème} phase de travaux sera composée comme suit :

- **Un aménagement minéral des espaces "cavurnes" et "columbarium" dans l'ancien cimetière.**
- **L'enrobé de deux allées dans l'ancien cimetière qui améliorera les conditions d'accès aux personnes à mobilité réduite.**

Puis viendra dans une 3^{ème} phase l'installation d'un nouveau columbarium. La commune dispose de deux columbariums dont le dernier en pierres réalisé en 2010 avec une contenance de 25 cases est quasiment complet.

Nous connaissons l'importance de ce lieu pour les familles et nous saluons le travail réalisé par les services techniques qui veillent à son bon entretien. Comparé à certains cimetières du secteur, nous ne pouvons que les féliciter.

A partir du 1^{er} juillet 2022, les cimetières rentreront dans le cadre de la loi Labbé interdisant l'utilisation de produits phytosanitaires. Le désherbage chimique des cimetières, c'est fini ! Un nouveau mode de gestion des adventices devra être envisagé. Une tolérance sera également de mise, chacun pourra contribuer à arracher les mauvaises herbes, soit individuellement autour du caveau familial, ou en participant à des opérations de nettoyage qui feront appel à des bénévoles.

Pont de la Ville Moizo

9

Encore un peu de patience

Par suite d'aléas internes et de conjoncture, l'entreprise principale en charge de la structure s'est trouvée déficiente en ressources humaines importantes pour le chantier et en fourniture. Les travaux devaient reprendre en avril après l'arrêt ordonné par la DDTM conformément à la loi sur l'eau.

Nous suivons attentivement ce chantier qui pénalise les usagers depuis deux ans et demi. Nous avons pleine conscience de la gêne occasionnée.

Les travaux doivent reprendre en juin et se terminer en septembre 2022.

Eoliennes...

Quel processus d'implantation ?

Plusieurs particuliers qui veulent s'installer à Sérent nous ont demandé si la mairie avait un projet éolien.

Aussi étonnant que cela puisse paraître, un projet éolien peut se mettre en place sans que la mairie soit au courant et se réaliser sans son accord.

Il existe des dizaines d'opérateur-développeurs privés, plus ou moins agressifs commercialement, certains coopérateurs avec les collectivités et d'autres pas du tout, qui cherchent à acquérir du foncier, généralement en location. Ils peuvent démarcher les propriétaires dans les zones pré-dédiées techniquement, le plus souvent des agriculteurs qui ont par nature les surfaces adéquates, mais pas uniquement eux, et peuvent contracter de gré à gré un accord et des revenus réguliers parfois importants. C'est la préfecture qui donne son accord pour tout projet éolien. Le maire peut recevoir une demande de permis pour installer un pylône de mesure du vent (première étape de l'étude) auquel il ne peut s'opposer. C'est ce qui est arrivé à la commune de Carentoir l'été dernier ! Elle a réagi en convoquant l'opérateur pour contrôler le projet, notamment les implantations et la hauteur des éoliennes, en proposant de contracter avec les outils mis en place par la communauté de communes. La démarche est en cours.

Dans ce temps urgent de baisse des « Energies Non Renouvelables », non contestable mais qui doit être choisie collectivement, et dont les objectifs sont loin d'être atteints dans le Morbihan, que dire sur ce sujet sensible sur notre territoire qui n'est ni la Beauce, ni la Marne, ni les Pyrénées ? En tant que maire, je ne conçois pas que ce qui s'est passé à Carentoir puisse se produire ici. Il est inéluctable que des démarchages auront lieu sur Sérent, si ce n'est déjà fait. De mon point de vue, **tout engagement personnel éventuel doit se traduire, avant de le prendre en catimini, par une transparence citoyenne de voisinage.** Dans le processus décrit qui est individuel, la mairie veut se garder le rôle de faire vivre la démocratie si le cas se présente. Nous remercions donc les personnes démarchées de nous prévenir de ce démarchage et de leur intention.

Yves HUTTER,
Maire

Agenda

Camping municipal

Animations proposées tout l'été et ouvertes à tous !

LUNDI

11 & 25 juillet 8 & 22 août
Après-midi « jeux en bois »
de 14 h à 17 h

Gratuit.

MARDI

5, 12, 19, 26 juillet
et 2, 9, 16, 23 août
Marché artisanal et gourmand
de 16 h à 21 h

6 à 8 artisans présents et présence de Food trucks.

MERCREDI

6, 13, 20, 27 juillet
et 3, 10, 17, 24 août
Ateliers de création avec un artisan
(confection de bijoux, travail du bois...)
de 14 h à 15 h.

Sur inscription au B.I.T :
02 97 73 88 96.

Payant.

JEUDI

7, 14, 21 et 28 juillet
et 4, 11, 18 et 25 août

Activités jeux de société
de 17 h 30 à 20 h.

Gratuit.

Contact :

Bureau d'Informations Touristiques
(B.I.T)
29 rue du Général de Gaulle
02 97 73 88 96

Fête de la musique et marché artisanal local

Samedi 25 juin

De 15 h à 22 h

SCENE OUVERTE aux amateurs et professionnels (sur inscription). La chorale de Sérent chantez se produira au sein de l'église. Cette fête sera agrémentée par un **MARCHE ARTISANAL LOCAL** et des **BALADES EN CALECHE** gratuites seront proposées.



Balades natures

Mi-juillet à mi-août

VISITE GUIDÉE de la Tourbière avec un guide nature ! **Tous les vendredis à 16 h : 15, 22 et 29 juillet et 5, 12 et 19 août.**

Situé au coeur du massif forestier de Pinieux, ce site de 22 hectares est un habitat exceptionnel qui abrite une flore et une faune bien spécifiques. C'est aussi un véritable livre d'histoire qui a commencé il y a environ 5000 ans. Une découverte pédagogique avec des panneaux d'interprétation qui vous aideront à comprendre les origines et l'évolution de ce milieu naturel hors du commun.

Gratuit | Sur inscription obligatoire en ligne via le site de la réserve des Marais de Séné
<https://www.reservedesene.bzh/evenements/>

Balades en calèche

Dans les landes de Pinieux

Dimanche 24 juillet
& Dimanche 14 août
à 16 h 30
Départ : Parking tourbière

BALADE EN CALECHE TOURISTIQUE dans les landes de Pinieux à la découverte du patrimoine naturel, bâti et historique de Sérent. Sur inscription.

Balade contée

Mercredi 24 août

Rendez-vous à 16 h 15 à l'étang de Sérent, Rue du 3 août 1944.

BALADE CONTEE avec Matao, conteur.

Marché artisanal local

Mardi 30 août

De 15 h à 21 h

GRAND MARCHÉ ARTISANAL LOCAL

dans le Bourg de Sérent qui clôturera la saison estivale.

Forum des associations

Dimanche 4 septembre

A la salle des sports de Sérent, vous pourrez retrouver les associations sérentaises présentes sur le territoire de Sérent de 9 h à 13 h. Un moment convivial qui permet de créer du lien, découvrir certaines pratiques par les démonstrations et les explications avec les bénévoles présents sur le site. Entrée gratuite.



Pour sa 6^{ème} édition, le Festival du livre jeunesse « OUST, aux livres ! » a accueilli 2800 visiteurs le samedi 26 mars 2022 à la salle des sports de Sérent. Ce projet collectif, initié par la Mairie de Sérent et soutenu par De l'Oust à Brocéliande Communauté (OBC) a évolué depuis sa première édition en 2010. Cette année, le festival a pris une autre dimension en organisant la manifestation à l'échelle du nouveau territoire rassemblant 40 écoles et environ 4000 enfants. Cet évènement a pour objectif de donner le goût à la lecture par le biais d'intervention d'auteurs et illustrateurs dans les écoles.

Les enfants avaient hâte de revoir les auteurs/illustrateurs intervenus la veille dans leurs écoles pour se faire dédicacer leur livre et échanger avec eux. Les 23 auteurs/illustrateurs nous ont fait part de leur enthousiasme en découvrant ou en réalisant le travail mené avec les classes et ont pris beaucoup de plaisir.

Les réalisations scolaires étaient une nouvelle fois de grande qualité et la plupart des écoles ont participé à ces travaux communs en classe qui permettent d'agrémenter la décoration du site du festival, nous tenons à remercier les enfants et les enseignants pour leur participation.

Les animations proposées ont réjoui les petits et les grands : coloriage, jeux de société, fabrication, kamishibai, coin lecture ou encore les spectacles proposés ont participé à la réussite de cet évènement.

Nous tenons également à remercier sincèrement les bénévoles, sans qui, le Festival du livre jeunesse, ne pourrait pas aussi bien fonctionner.

Nous espérons pouvoir renouveler et améliorer cet évènement dans les années à venir. Nous vous donnons rendez-vous en 2024 pour une nouvelle édition !



Jean-Luc Le Pogam



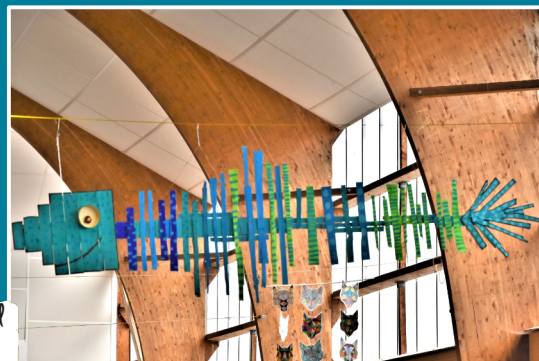
Ecole Ste Jeanne d'Arc de Guer



Ecole St Joseph de Sérent



Ecole Ste Marie de Beignon



Ecole A. Jacquard de Sérent

Les échos du Conseil Municipal

Séance du 12 avril 2022

Membres en exercice : 23
Membres présents : 15
Votants : 21



Comptes de gestion et comptes administratifs

Approbation

Les comptes de la commune étant en totale cohérence avec ceux du receveur, le compte de gestion est approuvé ainsi que l'ensemble des comptes administratifs qui retracent l'exercice comptable 2021.

Affectation des résultats

2021

Au regard des besoins de financement, l'affectation des excédents de fonctionnement est effectuée suivant le tableau ci-après :

Budget	Résultat de fonctionnement	Réserves d'investissement	Report de fonctionnement
Commune	1 844 355,89 €	1 592 160,96 €	252 194,93 €
Assainissement	177 829,58 €		177 829,58 €
Salon funéraire	7 159,10 €	7 159,10 €	
Locaux commerciaux	24 242,75 €	24 242,75 €	
Pôle de services	32 043,49 €	32 043,49 €	

Impôts locaux

Fixation des taux 2022

Au regard de la situation financière de la commune, le conseil municipal décide de ne pas majorer les impôts locaux. Les taux sont donc les suivants :

TAXES MÉNAGES	2021 pour mémoire	2022
Taxe foncière communale sur les propriétés bâties	35,26%	35,26%
Taxe foncière communale sur les propriétés non bâties	49,39%	49,39%

Budgets primitifs 2022

Vote

Les budgets primitifs pour l'exercice 2022 sont adoptés sur la base des crédits suivants :

Budget principal :

Section	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	2 967 290 €	2 967 290 €
Investissement	5 024 910 €	5 024 910 €

Assainissement :

Section	Dépenses	Recettes
Exploitation	364 175 €	364 175 €
Investissement	1 007 310 €	1 007 310 €

Salon funéraire :

Section	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	10 470 €	10 470 €
Investissement	17 000 €	17 000 €

Les Bruyères 2 :

Section	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	32 840 €	32 840 €
Investissement	0 €	0 €

Le Paradis :

Section	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	565 950 €	565 950 €
Investissement	423 872 €	423 872 €

Locaux commerciaux :

Section	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	29 000 €	29 000 €
Investissement	630 690 €	630 690 €

Pôle de services :

Section	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	50 000 €	50 000 €
Investissement	889 000 €	889 000 €

Affaires foncières

Acquisition

Afin de constituer des réserves foncières en vue du développement urbain du bourg et conformément aux orientations du PLU, le conseil décide de faire l'acquisition d'une parcelle d'une superficie de 4760 m² dans le secteur de Couëdru. Après accord avec les propriétaires l'acquisition de ce bien se fera, par acte administratif, au prix de 8 € le m².

Régularisation

Il convenait de régulariser la situation foncière dans les villages de Brancelun et de la Touche Poupeaux (voie située sur le domaine privé), il est donc décidé de faire l'acquisition des emprises correspondantes pour un prix de 1,50 € le m².

Décisions suite à enquête publique

Le conseil avait émis, en septembre 2021, un avis de principe favorable à la demande d'acquisition d'un délaissé de chemin à « Bréman ». Le commissaire enquêteur ayant émis un avis défavorable suite à l'observation formulée par Eau du Morbihan signalant la présence d'une conduite en fonte d'un diamètre de 150 mm de distribution d'eau potable, le conseil n'a pas donné de suite favorable à cette demande.

Prix de cessions suite à l'enquête publique

Suite à l'enquête publique qui s'est déroulée du 8 au 22 novembre 2021, et après avis des domaines, il est décidé de fixer le prix de cession des portions de délaissés de chemin et régularisation de l'emprise de la voie à 1,50 € le m². Cette disposition concerne les demandes présentées dans les villages de la Ville Baud, la Ville es Malais, Tréalet et la ville Guizio.

Matériaux de l'Oust

Convention pour travaux de voirie

Le développement des activités de la société les Matériaux de l'Oust suppose d'engager des travaux sur la voirie communale. La société a validé le principe de la prise en charge financière de ces travaux étant entendu que la commune en assurera le préfinancement. Une convention doit être rédigée pour valider cet accord. Le conseil autorise le Maire à signer ladite convention fixant le principe de participation ainsi que son avenant qui arrêtera le montant définitif de participation.

Grand Bassin de l'Oust

Programme des travaux du contrat territorial

Le programme des travaux du Contrat Territorial Volet Milieux Aquatiques de la Claie 2022-2024 suppose d'engager des dépenses à hauteur de 27 700 €. Il est décidé de solliciter les aides de l'État, de la Région et du Département, la charge résiduelle pour la commune s'élevant à 8720 €. Ce programme vise essentiellement à la protection et la valorisation du site des tourbières à Kerfontaine.

Rapport de la CLECT

Dé-transfert de la compétence gestion de la cantine scolaire située à La Gacilly

Le conseil municipal a validé le rapport de la CLECT sur la question du « dé-transfert » de la gestion de la cantine scolaire de La Gacilly pour un montant de 51 755 € au titre de l'année 2022 et 88 722,46 € pour une année complète.

Projet médiathèque

Demande de subventions auprès de la DRAC

Dans le cadre de l'acquisition du mobilier et du matériel informatique pour équiper la future médiathèque il est décidé de solliciter l'aide de la DRAC. La demande pour la partie informatique concerne également les communes de Lizio et Saint Guyomard conformément à la convention qui a été actée entre les trois communes. La commune de Sérent est porteuse de la présente demande. Le plan de financement de ces opérations se présente comme suit :

Pour la partie mobilier : Une dépense de 132 000 € HT dont 53 000 € à la charge de la commune de Sérent.

Pour la partie informatique : Une dépense de 24 000 € HT dont 7 600 € à la charge de la commune de Sérent.

Piégeurs

Indemnités

Afin de tenir compte de l'évolution des coûts d'intervention des piégeurs de ragondins, il est décidé de revaloriser sensiblement l'indemnité des piégeurs et de la porter à 110 € (75 € depuis 2013).

Cimetière

Prix de vente des cavurnes

La commune a fait récemment l'acquisition de cavurnes (préalablement elles étaient directement achetées par les familles). Le conseil municipal décide d'en fixer le prix de vente à 240 €.

L'équipe municipale vous invite à une

RÉUNION PUBLIQUE

Samedi 25 juin
à 10 h 30
à la salle des fêtes

- # Présentation de l'équipe municipale
- # Bilan des actions municipales
- # Présentation des projets
- # Echanges avec le public

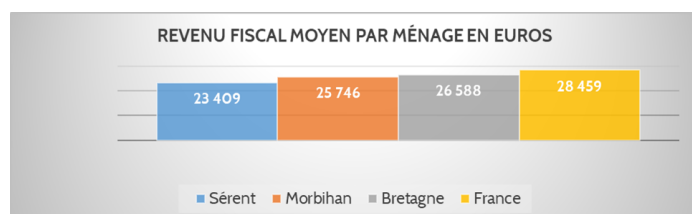
Mairie

www.serent.fr

Les finances de la commune

Etat des lieux et perspective

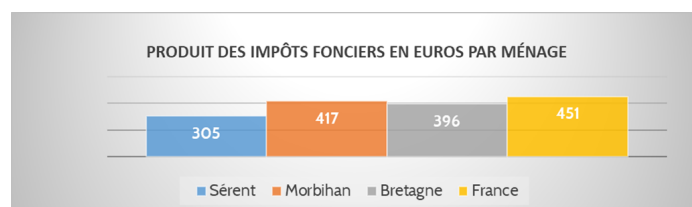
Pour mieux comprendre les données financières de Sérent il convient de les comparer avec celles des communes dites de même strate (population située entre 2000 et 3500 habitants). Une analyse dite par ratio par habitant permet d'appréhender les forces et faiblesses de la commune. Ces ratios dépendent de plusieurs paramètres dont la qualité de la gestion communale mais aussi des caractéristiques de la population notamment en matière de revenus et de richesse patrimoniale.



Ce premier indicateur permet de constater qu'au regard des autres données, le revenu fiscal moyen de la population sérentaise est inférieur à celui constaté dans les autres communes de même strate. Il s'agit d'un élément important à considérer puisqu'il convient d'intégrer cette caractéristique (que l'on retrouve à l'échelle du Pays de Ploërmel) dans le cadre des réflexions par exemple de la tarification des services municipaux ou de la fixation des taux d'imposition.

Les impôts locaux

Avec la disparition de la taxe d'habitation, les communes ne peuvent désormais agir que sur deux impôts : le foncier bâti et le non bâti. Le produit des impôts locaux résulte de la multiplication des bases (valeur du bien) et du taux voté par la commune. Si ces derniers sont relativement proches des moyennes constatées par ailleurs, les bases sur le foncier sont, par contre, nettement plus faibles. En conséquence la pression fiscale est moindre pour la population mais les recettes le sont également pour la commune.

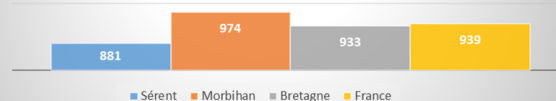


Structure et niveau des dépenses et recettes de fonctionnement

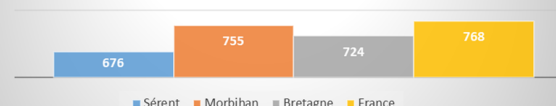
Au regard de ces premiers éléments on ne peut donc qualifier Sérent de commune riche. L'Etat compense partiellement cette situation en attribuant une dotation (DGF) supérieure à celle des communes de population équivalente. A titre d'exemple la DGF par habitant de Sérent s'élève à 252 € alors qu'au niveau national elle n'est que de 148 €. La commune est donc plutôt dépendante des aides nationales.

Au regard du profil de la commune, son budget reste modeste en comparaison aux autres communes. Toute la difficulté réside dans le fait de pouvoir dégager des capacités d'investissement alors que les dépenses et les recettes sont modestes.

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT EN EUROS PAR HABITANT

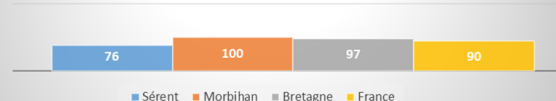


TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT EN EUROS PAR HABITANT



En faisant la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement, il apparaît que le résultat comptable par habitant est satisfaisant et qu'en conséquence la capacité d'autofinancement de la commune (qui est utile en particulier pour investir) est préservée. Un autre facteur favorable pour les finances est le niveau d'endettement. La gestion communale a toujours eu pour but de maîtriser le niveau d'endettement. Optimisation du coût des équipements, recherche de subventions sont systématiquement mises en avant pour limiter le recours à l'emprunt. La commune a aussi réussi à éviter le piège des emprunts toxiques.

ANNUITÉS DES DETTES BANCAIRES EN EUROS PAR HABITANT



Au regard de ces éléments comparatifs la commune a-t-elle les moyens de poursuivre ses ambitions sans pénaliser le contribuable ou endetter durablement la collectivité ?

L'équipe municipale porte un nombre conséquent de projets d'intérêts publics, qu'ils soient d'ordres culturels, sportifs, liés aux logements, à la voirie, au tourisme ou autres. Entre 2021 et 2025 le coût HT prévisionnel de ces opérations est supérieur à 5 millions d'euros. Si l'on retranche les subventions espérées, la charge pour la commune devrait avoisiner les 3,5 millions d'euros. Au regard de la situation financière actuelle et des perspectives il apparaît que ces programmes pourraient être réalisés sans recourir de façon substantielle à l'emprunt et sans majorer fortement les impôts locaux. Le ratio dit « d'extinction de la dette » (division de l'endettement par l'épargne brute) montre qu'il demeurerait inférieur à 5 années soit un niveau très positif.

Si l'on devait résumer la situation financière de la commune on pourrait dire que Sérent dispose de moyens modestes mais la maîtrise de ses dépenses de fonctionnement lui permet de dégager des excédents pour poursuivre les investissements. La santé financière de la commune est bonne à ce jour mais elle très dépendante des autres partenaires institutionnels, en particulier de l'Etat et de l'intercommunalité. De nombreuses incertitudes persistent et il convient donc d'effectuer un suivi régulier de l'état financier de la commune pour adapter ses actions à ses moyens.

L'actualité de la médiathèque

La médiathèque reste ouverte tout l'été !

Nous vous accueillons aux horaires habituels :

- Mardi : 15 h - 18 h 30
- Mercredi : 9 h 30-12 h 30 et 14 h 30 - 17 h
- Vendredi : 15 h - 18 h 30
- Samedi : 9 h 30 - 12 h 30 et 14 h 30 - 17 h

Fermeture exceptionnelle : samedi 30 juillet

L'entrée est libre et gratuite : vous pouvez venir lire sur place ou consulter internet. L'inscription est nécessaire pour emprunter des documents.

Nouveautés

Avant l'été, on fait le plein de nouveautés

• Révisez vos classiques de chansons francophones avec **Aline**. Ce film de Valérie Lemerrier librement inspiré de la vie de la star internationale Céline Dion.



• C'est un voyage en famille que vous propose **Aïlo**, une odysée en Laponie. On suit le parcours de ce petit renne sauvage, frêle et vulnérable dans des paysages sublimes.

• La Bande dessinée de Cyril Lieron & Benoît Dahan **Dans la tête de Sherlock Holmes** nous replonge dans les enquête du célèbre détective créé par Sir Arthur Conan Doyle.



• Dans son dernier roman policier **Dix âmes, pas plus**, l'Islandais Ragnar Jonasson nous entraîne à Skalar, village situé sur la pointe la plus isolée d'Islande. Seulement dix villageois y habitent, soucieux de protéger leurs secrets.

Contact

☎ 02 97 75 97 14
Mail : mediatheque@serent.fr



Animations à venir

Le programme

Une exposition "Printemps des oiseaux"

Dans le cadre du printemps des oiseaux organisé par les médiathèques de Sérent, Lizio et St Guyomard, les enfants participant aux ateliers culturels du mercredi, guidés par l'animatrice Marion Duchemin, **vous invitent à découvrir l'exposition de leurs créations qui sera installée à la médiathèque à partir du samedi 9 juillet.**



Un jeu de piste du 1^{er} au 30 juin

C'est aussi dans le cadre de cette action qu'un jeu de piste est proposé en juin en collaboration avec les commerçants et l'association Bretagne Vivante. **Du 1^{er} au 30 juin, déambulez dans le bourg à la recherche de photographies d'oiseaux et remplissez le coupon-réponse. Le tirage des bulletins gagnants et la remise des lots auront lieu en juillet.**



Bulletin à télécharger sur le site internet www.serent.fr et en version papier à la mairie et à la médiathèque ainsi que dans les commerces participants.

2 braderies en juillet et septembre



Régulièrement, de nouveaux livres sont mis à disposition dans l'espace. En échange, les livres qui ne sont plus empruntés, trop vieux ou abîmés, sont alors retirés des rayonnages et proposés à la vente. **Deux braderies sont organisées :**

- **Mercredi 6 juillet, de 9 h à 13 h, sur le marché de Sérent**
- **Dimanche 4 septembre, lors du forum des associations**

Vous y trouverez des bandes dessinées, des revues, des romans et des documentaires (adultes et enfants) à prix modique.



Des sacs surprises pour l'été

Les sacs surprises font leur retour cet été ! Vous êtes en panne d'inspiration et ne savez pas quoi emprunter pour partir en vacances ? Laissez-vous surprendre par la sélection proposée.

La vie des Associations

Sérentaise Foulées VTT Marche

Retour du trail le 10 juillet



Après deux années d'absence le trail de Sérent est de retour avec la 17^{ème} édition.

Deux parcours seront à l'affiche, 9 et 17 km ainsi qu'une randonnée pédestre de 8 et 12 km.

Dimanche 10 juillet 2022, départ et arrivée à l'étang de Sérent.
Inscription sur [Klikego.com](https://www.klikego.com).



Trail sur les chemins de Sérent
le dimanche 10 juillet

L'ACRLP, seul club breton récompensé par la FFA

A l'occasion du congrès national de la Fédération Française d'Athlétisme qui a eu lieu le vendredi 22 avril 2022 à Mulhouse, vingt-cinq clubs ont été mis à l'honneur. Et parmi eux, un seul club breton : l'ACRLP qui a été désigné par la Ligue de Bretagne.



Une très belle reconnaissance pour l'entente qui, rappelons-le, regroupe les clubs de la région de Pontivy, Locminé et Ploërmel.

Des athlètes, des éducateurs et des bénévoles

Très actifs en poursuivant les séances d'entraînements malgré la crise sanitaire mais également en étant très bien représentés dans toutes les compétitions qu'elles soient départementales, régionales et même nationales.

Sur place à Mulhouse, Serge Rigot, arbitre fédéral du club, a reçu le trophée des mains de Guy Drut, vice-champion olympique sur 110 m Haies et ancien ministre des sports.

Pour l'ACRLP, voilà, en tous cas, une très belle reconnaissance qui revient, en premier lieu, à l'ensemble des entraîneurs et éducateurs sans qui, rien ne serait possible.

La section Athlé de l'association, affiliée à l'ACRLP, a modestement contribué à cette reconnaissance notamment avec la participation de Romane Pichon sur 3000 m marche athlétique au challenge national Equip'Athlé minimes 2021 à Dreux (28).

Club des Tilleuls

Visite guidée au musée de St Marcel

La situation sanitaire s'améliorant, nous avons pu reprendre doucement nos jeudis après-midi jeux et partir pour la journée à Dol de Bretagne. Cette journée pleine de soleil a été une bouffée d'air marin, bienvenue. Vivement la prochaine prévue le mardi 6 septembre avec une croisière sur la Ria d'Étel et un circuit en petit train au milieu des dolmens et menhirs de Carnac.

Mais avant, retrouvons-nous le mercredi 8 juin pour une visite guidée du nouveau Musée de la Résistance en Bretagne de Saint-Marcel, suivie d'un goûter, ensemble.

A bientôt, prenez soin de vous.

Evelyne et le conseil.



Sortie avec les voyages Roger
le vendredi 13 mai

Pour les contacter
02 97 74 95 47

Dan Ar Koz

Un marché estival le 10 juillet

L'association Dan ar Koz organise son marché estival le dimanche 10 juillet 2022 de 14 h à 18 h 30 dans le jardin de la résidence Les deux Roches de Sérent.

Venez flâner dans le jardin de la résidence et découvrir les producteurs et artisans présents autour des résidents et bénévoles de l'association qui se feront un plaisir de vous accueillir.

Animations diverses et petite restauration contribueront à agrémenter cet après-midi inter-générationnel !

Marché estival le 10 juillet
à la Résidence Les deux Roches

Pour les contacter
danarkozasso@gmail.com



EQilibres

Qi Gong



Après ces mois éprouvants vous avez envie de prendre soin de vous ! L'association EQilibres, Qi Gong a repris ses activités et vous propose chaque semaine, des cours de Qi Gong, gymnastique chinoise de santé. Le premier cours de découverte est gratuit.

Chaque deuxième samedi du mois (d'octobre à juin) à Sérent, un atelier de pratique du Qi Gong et de découverte d'un art énergétique est organisé et ouvert à toutes et à tous (bols tibétains et de cristal, kinésiologie, fleurs de Bach...).

Nous serons présents dès septembre sur les différents forums des associations avec de nouvelles propositions pour la saison 2022/2023.



Pour les contacter
www.eqilibres.fr
Page facebook EQilibres
06 09 31 08 02

Comité des Fêtes

Feu d'artifice le 13 juillet

Après deux ans d'interruption, le Comité des Fêtes vous donne rendez-vous pour le traditionnel feu d'artifice du 13 juillet prochain près de l'étang comme d'habitude.

Au programme de la soirée : buvette - galettes saucisses - soirée dansante animée par YANN ANIMATION.



Le 13 juillet à Sérent,
retrouvez le traditionnel feu d'artifice

ALESE

Départs en retraite



Le mardi 26 avril dernier, dans ses nouveaux locaux, une quarantaine de personnes du service d'aide et d'accompagnement à domicile et du service de soins infirmiers à domicile ainsi que des membres du conseil d'administration de l'Association Locale d'Entraide Sérent et Environs (ALESE) se sont réunis pour marquer le départ à la retraite de trois membres de l'équipe d'aide à domicile : Annick GUEHO, Colette LIGONNIERE et Marie-Jeanne JOUBIOUX.

Elles sont intervenues de nombreuses années au nom de l'association et ont toujours été reconnues pour leur engagement et leur professionnalisme auprès des personnes qu'elles ont eu à accompagner. Après toutes ces années de bons et loyaux services, elles tournent une page professionnelle pour se consacrer à leurs projets personnels.



Les 3 nouvelles retraitées avec
M. André Piquet, Président de l'Alese

Ser'en action

17

Nouvelle association

Ser'en action est une nouvelle association qui regroupe les commerçants, les artisans et les agriculteurs.

L'association a pour mission d'établir une stratégie de développement local profitable à tous et de dynamiser la commune.

Le bureau est composé :

Présidente :

Laëtitia SCOUARNEC, La Boutik à Let

Vice-président :

Jean-Lou MAGNEN, La boucherie Magnen

Vice-président

François CHASSIN, Le Comptoir

Trésorière :

Sara LORGEUX, agricultrice

Vice trésorier :

Pierre-Yves LATTE, Boulangerie Latte

Vice trésorière :

Stéphanie GUYOT, La maison Le Gal

Secrétaire :

Marie GAUTHIER, Beauté Scandinave

Vice-secrétaire :

Arnaud PIETO, Motoculture de L'Oust

Chargé de communication :

Kristel INGELS, Dkozia création en métal

Chargé de communication :

Audrey BOUDET, Consultant indépendant en immobilier

L'association est ouverte à tous nouveaux membres.

Pour les contacter
06 81 09 37 71
laetitia.scouarnec@orange.fr

Amicale des pêcheurs

Un concours de pêche le 9 juillet

A l'issue de l'assemblée générale qui s'est tenue le 7 mai, un nouveau bureau a été formé.

Président : Pascal PETRIE

Vices-présidents : Christian LAURET et Rémi SINOIR

Secrétaire/Trésorier : Daniel MAUGAN

L'organisation d'un concours de pêche est programmée pour le samedi 9 juillet au plan d'eau communal.

Concours de pêche le 9 juillet



Pour les contacter
07 86 04 11 67



RCBO

L'objectif est rempli !

Le RCBO avait le privilège d'accueillir les finales régionales le 8 mai et nous en avons largement parlé ici et multiplié les annonces et affiches sur Sérent et ses alentours. Il est toujours difficile d'estimer le nombre de spectateurs, surtout sur 2 enceintes différentes, mais l'objectif est largement atteint et les journalistes parlent d'environ 3000 personnes sur la journée !! Quoiqu'il en soit nous avons battu les records d'affluence de toutes les éditions précédentes.



Merci aux bénévoles qui nous ont permis de rendre cela possible et nous étions ravis de voir beaucoup de Sérentais(es) parmi eux !! Merci également à la mairie pour l'accompagnement et tous les moyens qu'elle nous a offert pour arriver à cette réussite !

La journée était d'autant plus parfaite que nous avons gagné notre finale et que le rugby de Sérent est donc Champion de Bretagne de Promotion d'honneur en étant la plus petite commune engagée !

Nos jeunes de moins de 14 ans sont également en finale et nous pouvons viser 2 titres dans cette saison.

Nous concluons donc cette saison de manière parfaite mais elle entraîne des obligations pour la saison à venir, l'obligation de faire encore mieux. Pour cela tout le monde est le bienvenu car nous cherchons toujours beaucoup de bénévoles, joueurs, joueuses et enfants dans nos équipes de jeunes.

Rejoignez nous !!

Pour les contacter
07 81 64 10 65

Les Passeurs d'Images et de Sons

Ciné-Auberge Sérentaise



Ciné-Auberge Sérentaise

Vendredi 24 juin · Sérent

Jardin de La Maison de La Commune (4 rue des Tilleuls)

Télé des Passeurs

Découvrez les derniers films de La Télé des Passeurs

Un bistrot sinon rien (sur le Café de la Forge à Guillaoc)
Pierrot en hiver
Espace intérieur
21H00

Pique-nique

Sur l'herbe ou sur table, Venez partager votre pique-nique.
Dès 20h00
Buvette et gateaux sur place

Ciné-Plein air

À la vie

Un documentaire magnifique sur ces femmes apprenant à devenir mère, sous les conseils de la sage-femme Chantal Birman qui a consacré sa vie à défendre le droit des femmes.
Dans le Jardin, sous les étoiles
22H15

Entrée libre (Soutien possible à l'asso)

Infos : www.lespasseurs.fr / 06 99 93 01 07

Les passeurs d'images et de sons



La vie des écoles

ÉCOLE
PUBLIQUE
Albert
JACQUARD



Ecole Albert Jacquard

Visite du collège pour les CM2

Vendredi 6 mai, la classe de CM2 s'est rendue au collège Yves Coppens à Malestroit. Les élèves ont participé à des cours de mathématiques et de SVT avec une classe de sixième. Les élèves de CM2 et sixième ont également partagé un moment de rencontre en présentant des lectures à voix haute, puis ils ont pu échanger en petits groupes, afin que les CM2 puissent questionner les élèves de sixième.

Cette journée a été pour les élèves l'occasion de visiter le collège, d'assister à des cours, de déjeuner au self et d'échanger avec les élèves de sixième et les professeurs sur le fonctionnement du collège.



Le printemps des oiseaux

Trois élèves du Conseil Municipal Enfants sont venus dans la classe de MS/GS présenter leur projet « Le printemps des oiseaux ». Les élèves de maternelle leur ont annoncé la participation de la classe à cette opération. Les oiseaux réalisés à partir de l'album « CHUT on a un plan » seront exposés sur le grillage de l'école.



Kayak

C'est sur l'étang de Sérent et avec le centre nautique de Ploërmel /Taupont que les élèves de CE2 ont pu s'initier au kayak. Cinq séances au cours desquelles les notions d'entraide et de travail d'équipe ont pris tout leur sens !



Contact

● Chemin du Paradis SÉRENT
02 97 26 99 50

La vie Economique

La Boutik à Let

Nouveau ! Salon de thé

La Boutik à Let offre un nouveau service de salon de thé. Vous pourrez le consommer sur place en terrasse où à l'intérieur et/ou simplement acheter votre thé.

Du côté des vêtements, un rayon femmes et hommes vous attend ainsi que chaussures, sacs à main, bijoux. Le stock est renouvelé toutes les 3 semaines.

Vous trouverez aussi un côté cadeaux et fleurs (bouquets, plantes et possibilité de commander des compositions et autres...).

Horaires

Lundi : de 14 h à 19 h

Mardi : de 9 h 30 à 12 h

Mercredi, Vendredi et Samedi : de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h



Venez découvrir la Boutik à Let !

Contact :

2 place Emmanuel Jeanroy

02 97 93 16 28

laboutikalet.com

Souris à l'aiguille

Un chapitre se termine

Voilà bientôt 13 ans que vous partagez mon quotidien. Ces années à vos côtés ont été remplies d'échanges constructifs, de rires et de belles rencontres.

J'ai partagé avec vous des moments forts de vos vies, mariage, naissances, projets de vie et bien d'autres...

C'est avec beaucoup d'émotion que je vous annonce qu'un chapitre se termine pour en écrire un autre.

Je vous remercie infiniment pour la confiance que vous m'avez accordée pour la réalisation de vos divers travaux. Cela m'a permis de devenir la « petite couturière » que je suis comme certains de mes clients m'appellent.

J'ai pu l'annoncer à certains d'entre vous de vive voix, le 30 juillet sera le dernier jour de mon activité à vos côtés. Je suis donc dès aujourd'hui à la recherche de quelqu'un à qui transmettre mon aiguille et mon dé à coudre.

Céline



Contact :

16 Rue de la Fontaine St Pierre

06 62 68 81 92

Jeudis de la Prévention

Avec le CIP 56

Le Centre d'Information sur la Prévention des difficultés des entreprises du Morbihan (CIP 56) en partenariat avec la Préfecture du Morbihan organise les "Jeudis de la Prévention". Ces entretiens sont ouverts à tous les chefs d'entreprises, professionnels libéraux, associations... rencontrant des difficultés.

Des experts bénévoles vous reçoivent, vous écoutent, vous informent et vous orientent vers les dispositifs d'aides adaptés.

Ils vous permettent d'être reçu(e) :

- individuellement ou avec un/une accompagnant(e), ou vos conseils habituels si vous le souhaitez,
- de manière confidentielle, anonyme et gratuite,
- par un trio d'experts : un expert-comptable ou un commissaire aux comptes, un avocat, un ancien juge du tribunal de commerce.

Les seules informations échangées sont celles que vous énoncerez.

Prendre rendez-vous avec le CIP 56 :

N° Vert 08 00 00 50 56



Pour plus d'informations,
flashez le QR code.

Le site de Sérent toujours ouvert

Le groupe coopératif Eureden déploie en Bretagne un vaste réseau de magasins à destination de ses adhérents et du grand public avec des gammes professionnelles, jardin, bricolage, alimentation... sous les enseignes Magasin Vert, Point Vert, Cultivert, Eureden, Terranimo.

Fruit de la fusion en 2020 de Triskalia et de D'aucy et pour s'adapter aux évolutions du monde agricole, Eureden a mené une réflexion sur l'évolution de son réseau de proximité.

Durant l'automne dernier, la fermeture du site de Sérent avait été envisagée compte tenu de la proximité de nombreux autres sites du Groupe (Ploërmel, Missiriac, Val d'Oust, Elven, Saint Jean Brévelay, Josselin). Durant cet hiver, plusieurs échanges ont été organisés avec les adhérents, la mairie et les élus du groupe Eureden. A l'issue de ces rencontres, le Groupe Eureden a choisi de poursuivre l'ensemble de ses activités sur le site de Sérent situé dans la Z.A. de la Madeleine précisant que la pérennité du site sera confortée par la bonne fréquentation des clients et des adhérents.

**Rappel des horaires d'ouverture :**

Lundi : 8 h 30 12 h 00 / 14 h 00 17 h 30

Mardi au vendredi : 8 h 30 12 h 15 / 14 h 00 18 h 00

Et réouverture le samedi matin de 8 h 30 à 12 h 00 à compter du mois de juillet

Contact :

6 ZA de la Madeleine
02 97 75 96 78

Petites villes de demain**Un projet pour la revitalisation de notre commune !**

Le chef de projet, Monsieur Trevor HILL, embauché par l'OBC dans le cadre de la mise en place du dispositif "Petites villes de demain" est présent chaque semaine à la mairie de Sérent lui permettant d'avoir des échanges réguliers avec les élus pour une réflexion sur la revitalisation de Sérent.

Monsieur Hill a également rencontré à deux reprises des représentants des commerçants Sérentais. Après avoir recueilli leur avis sur la dynamique commerciale à Sérent, le chef de projet a soumis à leur avis une proposition d'enquête qui sera faite auprès des consommateurs de Sérent soit sur internet, soit en version papier. N'hésitez pas à le compléter

quand on vous le soumettra, le résultat servira de support aux élus dans le cadre de la revitalisation de l'aspect commercial de la commune.

Le dynamisme, l'attractivité de la commune tient aussi à la présence de nombreux professionnels de santé que Monsieur Hill a également rencontré. Les échanges ont été très riches.

Ces différentes rencontres alimentent la réflexion de la démarche et aboutiront à des Opérations de Revitalisation de Territoires (ORT).



Les infos intercommunales



Carte rando de l'OBC

Plus de 800 km de randonnée

En offices de tourisme, les demandes d'information sur la randonnée ont augmenté de 24 % lors de la précédente saison touristique sur le territoire d'OBC. Disposant d'une offre exceptionnelle, la communauté de communes a décidé de réaliser une carte des sentiers de randonnées à l'attention des habitants et des touristes.

De l'Oust à Brocéliande Communauté propose une offre de randonnées complète avec plus de 800 kilomètres de circuits balisés, sans compter les chemins de halage du Canal de Nantes à Brest et les deux voies vertes. Cette offre regroupe vingt circuits de randonnée pédestre allant de 5 km à 16 km, douze circuits vélo promenade de 12 à 35 km ainsi que huit circuits exclusivement VTT dont le plus grand fait 84 km. Concernant ces activités VTT, la communauté de communes bénéficie d'une double labélisation « Base VTT » à Sérent et « Site VTT » à La Gacilly permettant d'avoir, pour cette pratique, un référencement national et un gage de qualité. Sous forme de boucles, ces parcours conviennent aussi bien aux balades familiales qu'aux randonneurs plus expérimentés.

La carte des sentiers de randonnée est à la disposition des habitants et des touristes dans les offices de tourisme du territoire. Au-delà de la cartographie des circuits, le verso de cette carte présente les informations pratiques telles que le type de balisage à suivre, les numéros utiles, la location de vélo... mais également des propositions de découvertes des sites naturels à proximité. Au programme : les Marais de Glénac, la tourbière de Sérent, la vallée de l'Aff, le site des Landes de Monteneuf...

Par ailleurs, pour chaque randonnée, un topo-guide a été élaboré permettant de préciser chaque tronçon de l'itinéraire, le niveau de difficulté, la distance, la durée estimée de la randonnée... et les sites « à voir en chemin ». Ces fiches sont à télécharger sur le site internet de la Destination Brocéliande ou sur l'application mobile OBC, mais également en vente dans les offices de tourisme.



Pour plus de précisions sur les différents circuits (lieux de départ, points d'intérêt à proximité), scannez le QR Code et découvrez les fiches détaillées de chaque rando.



Les poubelles débordent ? Et si nous valorisions nos déchets ?

Broyage, paillage, compostage, on vous dit tout !

Vous souhaitez valoriser vos biodéchets et réduire vos apports collectés, De l'Oust à Brocéliande Communauté met à votre disposition des composteurs et vous propose des temps d'information en déchèteries. En 2020, 4419 tonnes de végétaux ont été collectés dans les déchèteries du territoire de la communauté de communes, lesquels représentent 40,6 % du tonnage traité par les déchèteries. Face à cette augmentation constante des dépôts de végétaux et aux impacts induits tant environnementaux que financiers, OBC engage une nouvelle campagne de distribution de composteurs. Cette distribution est accompagnée de temps d'information sur les pratiques de réduction et de valorisation des biodéchets.

Réserver son composteur

Tout au long de l'année, des campagnes de distribution de composteurs sont organisées par OBC. Secteurs Malestroit et La Gacilly : dechets@oust-broceliande.bzh ou au 02 97 75 01 02.

A vos agendas...

L'OBC organise également au cours du mois de juin des interventions dans les déchèteries du territoire : à Sérent le 22 juin de 9 h à 12 h et 13 h 30 à 18 h.

Ces animations se dérouleront en haut de quai des déchèteries. Les techniciens de l'OBC, accompagnés d'un collaborateur du syndicat Mixte du grand Bassin de l'Oust, iront à la rencontre des usagers en évoquant tout un ensemble de thèmes permettant de sensibiliser au compostage (processus de décomposition, reconnaître les déchets compostables, les astuces...) et de s'épargner de nombreuses contraintes de jardinage à travers une sensibilisation aux méthodes alternatives du jardinage au naturel. Ces temps d'échanges seront également l'occasion de découvrir le fonctionnement d'une déchèterie (éco-organismes, prestataires, valorisation, etc...).

Les infos pratiques

La mairie

15, rue du Général de Kerhué

☎ 02 97 75 93 57

Mail : mairie@serent.fr

Site internet : www.serent.fr

Ouvert du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h

Le samedi de 8h30 à 12h
(fermée en juillet et août)

La médiathèque

☎ 02 97 75 97 14

Mail : mediatheque@serent.fr

Horaires :

Mardi 15h - 18h30

Mercredi 9h30 - 12h30 / 14h30 - 17h

Vendredi 15h - 18h30

Samedi 9h30 - 12h30 / 14h30 - 17h

La déchetterie

du Gros Chêne

☎ 02 97 75 23 81

Horaires :

Lundi 13h30 - 18h

Mercredi 9h - 12h / 13h30 - 18h

Vendredi 9h - 12h / 13h30 - 18h

Samedi 9h - 12h / 13h30 - 18h

La Vestiboutique

de la Croix Rouge

☎ 02 97 74 31 66

Horaires :

Mardi 14h - 16h30

Mercredi 9h30 - 11h30



Services publics et privés

Ecole Publique Albert Jacquard	☎ 02 97 26 99 50
Ecole Privée Saint Joseph	☎ 02 97 75 95 65
Centre multiaccueil	☎ 02 97 93 85 46
Accueil de Loisirs Sans Hébergement	☎ 02 97 70 60 22
Garderie périscolaire	☎ 02 97 70 60 22
Camping Municipal du Pont Salmon	☎ 02 97 73 88 96
Tourbière de Sérent	☎ 02 97 75 98 66
Restaurant Scolaire	☎ 02 97 93 87 76
EHPAD Les Deux Roches	☎ 02 97 75 92 69
C.C.A.S	☎ 02 97 75 98 44
Presbytère	☎ 02 97 75 94 17
De l'Oust à Brocéliande Communauté	☎ 02 97 75 01 02
SPANC Assainissement non collectif	☎ 02 99 08 06 04
Trésor Public	☎ 02 97 75 12 23
Centre des impôts	☎ 02 97 74 01 44
Ploërmel communauté - urbanisme	☎ 02 97 73 20 97
Pompiers	☎ 18
Gendarmerie - Malestroit	☎ 02 97 75 20 18
SAUR	☎ 02 56 56 20 00
EDF - GDF	☎ 0 810 333 356
ORANGE	☎ 3900

PISCINE

communautaire



SÉRENT

OUVERTURE du 20 juin au 31 août

3 BASSINS EN PLEIN AIR & 1 PENTAGLISS À 3 COULOIRS !

HORAIRES

Du 20 au 30 juin

Lundi | Mardi | Jeudi | Vendredi > 17h-18h30

Mercredi > 10h-12h et 14h15-18h30

Samedi > 10h-12h | 14h15-19h

Du 2 juillet au 31 août

Lundi > 14h15 - 18h30

Mar. | Mer. | Jeu. | Vend. > 10h-12h* | 14h15-18h30

Samedi > 10h-12h | 14h15-19h

* du 18 au 31/07 ouverture à 10h30

TARIFS

	Habitants OBC		Hors OBC	
	Enfant	Adulte	Enfant	Adulte
1 Place	2 €	3.60 €	2.40 €	4.30 €
10 places	18.50 €	31.30 €	22.20 €	37.50 €
Stage natation	103 €	-	123.60 €	-

Cours de natation à partir
du 20 juin sur inscription
auprès de l'accueil

Information et réservation

Piscine de Sérent

29 rue du Gal de Gaulle | Le Pont Salmon | 56460 SÉRENT

02 97 75 91 36 | piscine.serent@oust-broceliande.bzh

UN EQUIPEMENT



De l'oust à broceliande
COMMUNAUTÉ

LA GACILLY - GUER - MALESTROIT

TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION OBC MOBILE ET RETROUVEZ TOUTES LES ACTUS D'OBC !